



Commune de BRAX
Département de Lot-et-Garonne

N° ENR	183324
Réf	
ARRIV. MAIRIE	26. JUIN 2018
DIRECTION	SERVICE
COM. V.	P. Louis

CAB

DGS

Monsieur Jean DIONIS du SEJOUR
Maire d'Agen
Hôtel de ville
Place du Dr Esquirol
47916 AGEN Cedex 9

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 20 avril 2018, vous m'informez du lancement d'une démarche prospective « Agen 2030 » dont l'objectif est d'anticiper les enjeux d'avenir auxquels votre ville sera confrontée à moyen terme.

Vous précisez que cette démarche ne peut avoir de sens que si elle est élargie à toutes les parties prenantes de notre bassin de vie.

Votre démarche me paraît très intéressante et la ville de Brax souhaite apporter sa contribution dans le cadre d'une part de la mobilité et d'autre part de l'amélioration de son cadre de vie.

S'agissant de la mobilité, comme nous l'avons déjà évoqué ensemble je reste persuadé qu'elle doit se développer au travers des modes de déplacement doux avec l'utilisation notamment du vélo à assistance électrique. Pour cela nous devons nous projeter et unir nos forces et nos efforts afin de prévoir un maillage de cheminements doux reliant le centre bourg, le centre commercial de la commune, la Technopole Agen Garonne, le canal latéral à la Garonne, le projet d'aménagement des gravières en parc naturel et la ville d'Agen.

A cet effet, nous avons déjà travaillé, avec les services de l'agglomération, un projet global à construire dans le temps. Vous trouverez en pièce jointe celui-ci sous forme de plan.

Concernant l'amélioration du cadre de vie, la commune de Brax en partenariat avec l'agglomération d'Agen a le projet d'aménagement des gravières de Brax ; ce site d'environ 50 hectares doit être inscrit dans le périmètre du Parc Naturel Urbain Fluvial Agen Garonne en liaison avec l'aménagement des berges de Garonne. Véritable « poumon vert » de la rive gauche il doit répondre aux attentes et modes de vie des nouveaux habitants mais aussi des futurs employés de la TAG qui, située à 5 minutes du lieu en vélo pourront y venir sur leur temps libre.

Ces projets ambitieux et réfléchis de manière concertée et mutualisée doivent nous permettre de renforcer l'attractivité de notre bassin de vie.

Sachant pouvoir compter sur votre vision prospective et ambitieuse de notre territoire, je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Brax, le 25 juin 2018

Le Maire,



Joël PONSOLLE

*Te remercie pour
avoir pour la première
année de notre projet
de mobilité douce
Amélioré Joël*